



Remboursement primes indûment perçues

Par **Cédric25#**, le **28/08/2023 à 18:44**

Bonjour ,
J'ai vendu mon véhicule au mois de juin l'année dernière et ai envoyé de suite le certificat de cession à mon assureur afin de mettre fin au contrat .
Hors à ce jour il continue de percevoir des cotisations pour ce véhicule (moto) et m'a demandé au mois de juillet de l'année dernière un accusé d'enregistrement de cession en préfecture , demande que je n'ai pas vu car classée dans mes spams .
Une fois informé il y a peu de cette demande , je fournis cet accusé envoyé par la préfecture signalant bien la cession en juin 2022 .
L'assurance a donc perçue plus de 1000€ de cotisations et viens de m'envoyer un mail à signer , stipulant que qu'après signature de ce dont , je percevrais 325€ de retourne (d'après leurs termes).
S'il vous plaît quel recours ais je ?